

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er avril 2024

ACCROÎTRE LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES ET L'ATTRACTIVITÉ DE LA
FRANCE - (N° 2321)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CF103

présenté par
M. Holroyd, rapporteur

ARTICLE 8

À la seconde phrase de l'alinéa 6, substituer au mot :

« par »

le mot :

« dans ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.